**Organisation sportive :**

**Accueil des équipes :**

L’accueil des équipes sera ouvert le jeudi à partir de 10 heures au P.P.O. (salle n°1 Anne Franck)

La Commission Nationale procédera au contrôle des licences (rappel : licence « activités » obligatoire).

L’organisateur procédera à l’encaissement des soldes dus par les participants pour les repas et l’hébergement.

L’organisateur fournira un plan de situation des gymnases avec adresses et coordonnées GPS.

**Déroulement des rencontres :**

Le calendrier des matchs sera établi par la Commission Nationale.

Dans chaque salle, 1 délégué de la Commission Nationale et 1 responsable désigné par l’organisateur.

Horaires prévisionnels de la manifestation :

- Le jeudi 14 h à 20 h,

- Le vendredi 9h à 20 h,

- Le samedi 9h à 19 h.